

P10

Le retour du fleurissement

P4 —————
**Un nouveau
Conseil
municipal**

P6 —————
**La sécurité,
première priorité
de la municipalité**

P12 —————
**Éducation et périscolaire :
les nouveautés
de la rentrée**

EN BREF

Modalité d'inscription à l'école,
mémoire, patrimoine et solidarité 2

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Un nouveau Conseil municipal au service
des Danjoutinois 4

PROJETS DE MANDAT

La sécurité, première priorité
de la municipalité 6

Entrée de ville : l'équipe municipale prépare
les futurs aménagements 7

ANIMATIONS ÉTÉ

Festi'Fort 8

Les Flâneries d'été 9

CADRE DE VIE

Le retour du fleurissement 10

ÉDUCATION

Des évolutions pour mieux accompagner
les familles 12

CULTURE

Un nouveau visage pour le pôle culturel 13

ACTUALITÉS

L'ASDAM à l'honneur 14

Agenda 14

RAPPELS

Travaux, entretien et végétation 15

TRIBUNES

Danjout'infos

n°92 - été 2026

Directeur de publication : Stéphane Fluckiger

Directeur de la rédaction : Stéphane Fluckiger

Rédaction : la municipalité

Crédits photos : Ville de Danjoutin, Bénédicte Hoff,

Jean-Marie Balliet, Novak Photo Feelings

Conception graphique : Elephant Com and Events

Impression : Elephant Com and Events

Dépôt légal : juin 2026

Mairie de Danjoutin

44, rue du Dr Jacquot - 90400 Danjoutin

03 84 28 24 21

secretariat@mairiedanjoutin.fr

www.mairiedanjoutin.fr

EN BREF

Rentrée scolaire 2026/2027

ÉTAPE 1

INSCRIPTION EN MAIRIE

Sans rendez-vous, à l'accueil de la mairie, en présentant :

- ▶ un livret de famille,
- ▶ un justificatif de domicile,
- ▶ la carte nationale d'identité du demandeur.

ÉTAPE 2

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Sur rendez-vous avec la direction de l'école :

- ▶ École Saint-Exupéry : uniquement par mail à ecole.saint-exupery.danjoutin@ac-besancon.fr
- ▶ École Anne Frank : par mail à ecole.anne-frank.danjoutin@ac-besancon.fr ou par téléphone (uniquement le jeudi) au 03 84 22 80 32.

Mémoire et patrimoine : un appel aux Danjoutinois

Christiane Gosset mène un travail de recherche précieux sur les habitants de Danjoutin dont les noms figurent sur le monument aux morts depuis 1870. Pour aller au bout de ce projet, elle a besoin de vous.

RETROUVER LES VISAGES DERRIÈRE LES NOMS

Depuis plusieurs mois, Mme Christiane Gosset se consacre à un projet mémoriel ambitieux : retracer les parcours et portraits des Danjoutinois inscrits sur le monument aux morts de la commune depuis 1870. L'objectif est de réunir ces histoires dans un ouvrage qui permettra de préserver leur mémoire et de la transmettre aux générations futures. La municipalité salue chaleureusement cet engagement remarquable au service du devoir de mémoire et de la valorisation de l'histoire locale.

APPEL À TÉMOIGNAGES

Mme Christiane Gosset recherche :

- ▶ photographies anciennes ;
- ▶ documents et archives familiales ;
- ▶ témoignages sur les personnes inscrites au monument aux morts de Danjoutin depuis 1870.



Contact : chgosset@yahoo.fr

Colis de Noël aux aînés

Dans le cadre de sa politique de solidarité et d'attention portée aux seniors, la municipalité est heureuse d'offrir un colis de Noël à ses aînés, un geste de solidarité fort et de convivialité à l'approche des fêtes de fin d'année.

Les Danjoutinois ayant atteint l'âge de 75 ans avant le 1^{er} juillet 2026 sont invités à se faire connaître auprès de la mairie afin de bénéficier de ce colis de Noël.



CHÈRES DANJOUTINOISES, CHERS DANJOUTINOIS,

C'est avec une certaine émotion que je rédige ces lignes qui composent le premier édito que je vous adresse, en ouverture de ce bulletin municipal.

En mars dernier, une majorité de Danjoutinois a fait le choix du changement et c'est donc une nouvelle équipe qui compose aujourd'hui le conseil municipal de notre ville.

Je veux remercier l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés pour cette élection qui fut un moment démocratique important pour Danjoutin.

Avec mon équipe, nous avons pris la mesure de ce nouveau rôle avec engagement et humilité.

L'humilité d'abord de savoir qu'une partie des électeurs a fait un autre choix. Il nous appartient aujourd'hui d'aller à leur rencontre et de prouver, par nos actions, que nous sommes dignes de la confiance qui nous a été accordée.

L'engagement ensuite car, depuis le premier jour, nous sommes à pied d'œuvre.

Le temps était d'abord à l'action plutôt qu'à la communication.

Le contenu de ce magazine reflète fidèlement les différents chantiers ouverts, les premiers engagements tenus. Celui d'abord du rétablissement de l'éclairage jusqu'à 1 heure du matin. Mon engagement personnel ensuite, puisque j'ai quitté mes fonctions au Grand Belfort le 25 mars dernier, conformément à mon engagement d'être un Maire à plein temps.

Au cours de ces pages, vous découvrirez les premières actions entreprises, les premières mesures nouvelles mais aussi celles à venir comme **l'installation d'un maillage de vidéoprotection qui débutera avant la fin de cette année.**

Place également à de nouvelles animations que vous découvrirez dans ce cahier.

Je me dois également d'évoquer l'étude que nous avons engagée pour le réaménagement complet de la rue de la Charmeuse. Le projet doit répondre aux objectifs suivants : embellir, sécuriser les déplacements et fluidifier le trafic.

Dans ce premier Danjout'infos, un dossier est consacré au fleurissement de la ville et à l'action de nos services techniques à qui je veux dire tous mes remerciements. **Nous avons voulu remettre des fleurs dans la commune et vous pouvez déjà constater les premières réalisations en différents points de la ville.** C'est une mesure simple, mais elle dit quelque chose d'essentiel : nous sommes fiers de notre commune et nous voulons qu'elle soit belle

Ces premières semaines sont exaltantes et chaque rencontre est un enrichissement. Les défis sont nombreux et nous ne prétendons pas tous les résoudre en quelques semaines. Mais nous agissons avec notre méthode : enthousiasme, sérieux et ténacité.

Vous pouvez compter sur nous !

Stéphane **FLUCKIGER**
Maire de Danjoutin

Un nouveau Conseil municipal au service des Danjoutinois

À l'issue des élections municipales du 15 mars dernier, les Danjoutinois ont choisi une nouvelle équipe municipale conduite par Stéphane Fluckiger.



Le nouveau Conseil municipal est désormais installé et pleinement mobilisé pour mettre en œuvre les projets pour Danjoutin. Composition du Conseil municipal, rôle du Maire, des Adjoints au Maire et des Conseillers municipaux délégués : voici quelques repères pour mieux comprendre le fonctionnement de votre commune.

UNE NOUVELLE MAJORITÉ MUNICIPALE

Avec 51,37 % des suffrages exprimés, la liste « Danjoutin Avenir » conduite par Stéphane Fluckiger a obtenu 21 sièges sur les 27 que compte le Conseil municipal. Les 6 sièges restants reviennent aux élus de la liste « Ensemble pour

demain ». Réuni le 20 mars dernier, le Conseil municipal d'installation a élu Stéphane Fluckiger comme nouveau Maire de Danjoutin. « *Un immense merci aux Danjoutinois qui ont fait confiance à notre projet et à notre équipe. Je serai le Maire de tous et nous sommes d'ores et déjà au travail pour mettre en œuvre notre programme.* »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil municipal de Danjoutin compte 27 élus :

- une majorité municipale de 21 élus,
- un groupe minoritaire de 6 élus.

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Les habitants peuvent y assister afin de suivre les débats et les décisions concernant la vie de la commune.

Comment fonctionne le Conseil municipal ?

Le Conseil municipal est l'assemblée élue par les habitants pour administrer la Ville de Danjoutin. Il se réunit régulièrement afin de débattre et voter les grandes décisions locales : budget communal, travaux, écoles, sécurité, vie associative, urbanisme ou encore animations. Le Maire, les adjoints au Maire et les conseillers municipaux délégués forment la municipalité. Elle se réunit une fois par semaine pour gérer les affaires courantes.



Stéphane
FLUCKIGER
Maire de Danjoutin

ADJOINTS AUX MAIRES



Céline
VAUDOUX
1^{re} adjointe au
Maire, chargée de
l'urbanisme et de la
voirie



Stéphane
RIVIER
2^e adjoint au Maire,
chargé de la sécurité,
du domaine public et
des affaires générales



Agnès
GARCIA
3^e adjointe au
Maire, chargée
de l'éducation, de
la jeunesse et de
l'enfance



Benjamin
PLEIGNET
4^e adjoint au Maire,
chargé des finances
et de la santé



Catherine
DEMANDRE
5^e adjointe au
Maire, chargée du
développement
culturel, des
animations, du
jumelage et du
fleurissement

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Farouk
BOULEDJOUIDJA
Chargé des sports et
de la vie associative



Mélissa
VAUCHER
Chargée des seniors
et du bien-être animal



Christophe
ANTOINE
Chargé du patrimoine
et des cérémonies
commémoratives



Bérangère
PERRIN
Chargée du cadre
de vie et de
l'environnement



Karim
OUCHELLI
Chargé de l'action
sociale et du handicap

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Valérie
CHOUX



Évelyne
CHIPAUX



Patricia
BEDIER



Franck
COCHET



Michel
MANGUIN



Musab
GUNES



Patricia
RITTER



Elisabeth
SAUGIER



Ludovic
DIETRICH



Nasser
TAHIRI

Groupe Ensemble pour demain : conseillers municipaux



Emmanuel
FORMET



Émilie
VUILLEROT



Jean-Claude
VALLAT



Marie-France
GAILLARD



Ghislain
BARON



Martine
CUROT

La sécurité, première priorité de la municipalité

Éclairage public, vidéoprotection, participation citoyenne : la nouvelle équipe municipale engage ses premières actions pour renforcer la sécurité et préserver la tranquillité des habitants.

LE RETOUR DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC JUSQU'À 1 HEURE DU MATIN



Le 25 mars dernier, le Maire de Danjoutin, Stéphane Fluckiger, a signé l'arrêté permettant le rétablissement de l'éclairage public jusqu'à 1 heure du matin. Cet engagement, pris durant la campagne électorale, vise à renforcer la sécurité dans les rues de la commune, notamment en soirée, tout en facilitant les déplacements. Cette décision constitue l'une des premières mesures concrètes du nouveau mandat.

PARTICIPATION CITOYENNE : LES HABITANTS ASSOCIÉS À LA VIGILANCE COLLECTIVE

Pour compléter les actions engagées en matière de sécurité, la Ville de Danjoutin a également adhéré au dispositif « Participation citoyenne », anciennement connu sous le nom de « Voisins vigilants ». Ce programme repose sur une coopération entre les habitants, la municipalité et les forces de l'ordre afin de renforcer la vigilance au quotidien. Ce dispositif ne remplace pas l'action des forces de l'ordre, mais permet aux habitants de devenir des acteurs de la prévention dans leur quartier.

LA VIDÉOPROTECTION : UN PROJET LANCÉ

Lors du Conseil municipal du 11 mai, les élus ont adopté la délibération actant le plan de financement de la première tranche du futur réseau de vidéoprotection.

Dès cette année, 9 caméras seront déployées, avec une priorité donnée aux principales entrées de ville ainsi qu'aux équipements municipaux. Les images seront conservées pendant 30 jours sur un serveur sécurisé.

Cette première étape s'inscrit dans un programme plus large qui prévoit, à terme, le déploiement de 25 caméras sur l'ensemble du territoire communal afin de renforcer progressivement la couverture des secteurs identifiés comme sensibles.

Ce projet permettra de mieux sécuriser plusieurs zones de la commune et d'aider les forces de l'ordre dans leurs interventions et leurs enquêtes.



Dans de nombreuses situations, les enquêteurs demandent rapidement si des images de vidéoprotection sont disponibles. Le futur dispositif permettra ainsi d'améliorer l'identification des auteurs et la dissuasion des actes malveillants.

La municipalité a également présenté ce projet à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort à l'occasion d'une visite à Danjoutin. Celui-ci a salué cette démarche et a encouragé la commune à poursuivre cette initiative au service de la sécurité des habitants.

Les objectifs du dispositif

- ▶ renforcer la vigilance collective face aux comportements suspects ;
- ▶ améliorer les échanges d'informations entre habitants et forces de sécurité ;
- ▶ développer les bons réflexes pour protéger le cadre de vie ;
- ▶ favoriser une culture de prévention et de proximité.

*Ouvert à tous
les citoyens*



*Vous êtes intéressés ?
Contactez-nous !
secretariat@mairiedanjoutin.fr*



EN BREF

Depuis le début du mandat, la municipalité met en œuvre plusieurs engagements.



ÉCLAIRAGE PUBLIC
RÉTABLI JUSQU'À
1 H DU MATIN



DÉPLOIEMENT
EN COURS
DE 9 CAMÉRAS



RENFORCEMENT DU
DISPOSITIF « PARTICIPATION
CITOYENNE »

L'équipe municipale prépare les futurs aménagements

Afin d'améliorer durablement le cadre de vie des habitants, la municipalité de Danjoutin lance plusieurs études pour renforcer la sécurité des déplacements et moderniser certaines entrées de ville.

Rue de la Charmeuse : une réflexion engagée pour transformer l'entrée de ville depuis Bavilliers

Parmi les secteurs identifiés comme prioritaires figure la rue de la Charmeuse, l'une des principales entrées de Danjoutin.

Conformément aux engagements pris par la municipalité, une étude de réaménagement global a été lancée avec l'appui d'un cabinet spécialisé. L'ambition de la commune est de rendre cette entrée de ville plus agréable, plus sécurisée et mieux adaptée aux mobilités de demain.

Les objectifs du projet

La réflexion portera notamment sur :

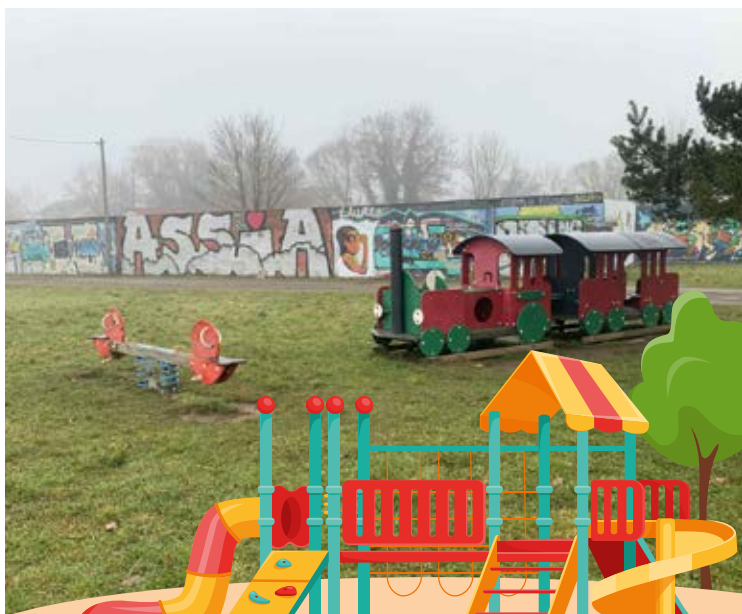
- ▶ la rénovation des trottoirs et de la chaussée ;
- ▶ l'enfouissement des réseaux ;
- ▶ la végétalisation de l'espace public ;
- ▶ la création de places de stationnement ;
- ▶ l'aménagement d'une voie cyclable ;
- ▶ la rénovation de l'aire de covoiturage ;
- ▶ la fluidification du trafic en réaménageant le carrefour à feux.



UNE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Une fois l'étude finalisée, la municipalité organisera une réunion publique afin de présenter le projet aux habitants, d'expliquer les différentes options envisagées et de recueillir les observations des Danjoutinois.

Une nouvelle aire de jeux en projet au Paquis



La municipalité engage une réflexion collective pour créer un espace de jeux moderne, sécurisé et adapté aux besoins des enfants et des familles.

La Ville de Danjoutin souhaite lancer un projet de nouvelle aire de jeux au Paquis afin d'offrir aux enfants un espace de loisirs agréable et sécurisé. Pour préparer ce futur aménagement, un groupe de travail sera mis en place. Il réunira des élus, des parents, des assistantes maternelles ainsi que les services techniques de la commune. L'objectif est de réfléchir ensemble à un équipement adapté aux besoins des familles et au cadre de vie du quartier. La réflexion portera notamment sur la sécurité des installations, le choix des jeux, l'accessibilité et l'intégration de l'espace dans son environnement. À travers ce projet, la municipalité souhaite proposer aux enfants un lieu convivial où ils pourront jouer, se retrouver et profiter pleinement des activités en extérieur.



Festi'Fort : un été animé au Fort des Basses-Perches

Du 11 au 13 juillet, la municipalité propose trois journées d'animations au Fort des Basses-Perches pour faire découvrir ce lieu emblématique et partager des moments conviviaux en famille.

Véritable écrin de verdure sur les hauteurs de Danjoutin, le Fort des Basses-Perches offre une vue remarquable sur la Citadelle de Belfort et le territoire environnant. Chargé d'histoire et de mémoire, ce site patrimonial fait partie de notre identité.



SAMEDI 11 JUILLET

Cinéma en plein air

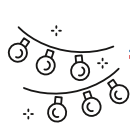
Le festival débutera le samedi 11 juillet avec une soirée cinéma en plein air autour de la projection du film *En fanfare*, une comédie dramatique familiale accessible à tous les publics. Les spectateurs sont invités à venir avec leurs plaids ou couvertures afin de profiter pleinement de cette séance en extérieur organisée en partenariat avec Cinémas d'aujourd'hui. Une buvette et des glaces seront proposées sur place par l'association des parents d'élèves « Les P'tites Mains » de l'école Anne Frank.



DIMANCHE 12 JUILLET

Jeux et découverte du Fort

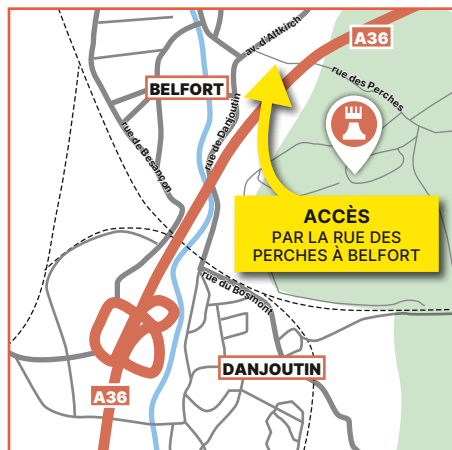
Le dimanche après-midi, de 14 h à 18 h, le Fort accueillera un moment convivial dédié aux familles. Au programme : jeux en bois en extérieur, animations et découverte du site grâce aux visites proposées par l'Amicale du Fort des Basses-Perches. L'association « Les Reines des Perches » présentera également ses ruches et sensibilisera le public au rôle essentiel des abeilles et de l'apiculture.



LUNDI 13 JUILLET

Soirée guinguette pour la Fête nationale

Les festivités se termineront le lundi 13 juillet avec une soirée guinguette organisée à partir de 18 h 30 à l'occasion de la Fête nationale. Restauration, buvette, animations musicales et karaoké permettront aux habitants de partager un moment festif dans un cadre exceptionnel, **avec en point d'orgue une vue imprenable sur le feu d'artifice de Belfort.**



Les Flâneries d'été feront escale pour la première fois à Danjoutin

Spectacle, animations et convivialité : Danjoutin accueillera une étape des Flâneries d'été le mardi 11 août à partir de 18 h 30 au stade communal (ancien terrain d'entraînement).

Organisées par le Conseil départemental du Territoire de Belfort, les Flâneries d'été proposeront cette année une escale à Danjoutin dans le cadre de leur tournée estivale à travers le département.

La municipalité se réjouit que Danjoutin ait été retenue pour accueillir cet événement culturel gratuit et remercie le Conseil départemental pour ce choix, qui permettra aux Danjoutinois de profiter d'une animation estivale familiale et conviviale au cœur de la commune.

UN NOUVEAU FORMAT POUR CETTE ÉDITION

Pour cette nouvelle édition, les Flâneries d'été évolueront avec une formule renouvelée. Le festival continuera de parcourir les différents cantons du Territoire de Belfort avec une programmation différente dans chaque commune étape. À Danjoutin, les habitants pourront profiter d'un véritable

« mini village des Flâneries » organisé autour de plusieurs espaces distincts : animations, restauration et spectacle. Avant le début de la représentation, petits et grands pourront participer à différentes activités proposées en libre accès : jeux en bois, mölkky, maquillage ou encore tatouages éphémères. Les animations fermeront au moment du spectacle afin de permettre à chacun de profiter pleinement de la représentation.

UN SPECTACLE DE CIRQUE CONTEMPORAIN ACCESSIBLE À TOUS

Le spectacle proposé cette année sera présenté par la compagnie Capuchini, spécialisée dans les arts du cirque contemporain. Mêlant performance, humour et poésie visuelle, cette représentation familiale promet un moment de découverte accessible à tous les publics. Le rendez-vous est fixé au stade de Danjoutin. En cas de mauvais temps, le spectacle sera maintenu dans la salle omnisport située à proximité.

Une soirée gratuite et ouverte à tous.

Le programme de la soirée

- ▶ L'ouverture du site et des animations est prévue à 18 h 30.
- ▶ À 19 h 45, une présentation du spectacle sera proposée avant le début de la représentation à 20 h.
- ▶ La soirée se terminera aux alentours de 21 h avec une fermeture progressive du site.



PRATIQUE



MARDI 11 AOÛT



STADE DE DANJOUTIN
(ANCIEN TERRAIN
D'ENTRAÎNEMENT)



OUVERTURE DU SITE
À 18 H 30



SPECTACLE À 20 H



ANIMATIONS ET ESPACE
DÉTENTE SUR PLACE



REPLI PRÉVU À LA SALLE
OMNISPORT EN CAS
DE PLUIE



Le retour du fleurissement à Danjoutin

La municipalité relance une politique de fleurissement pour embellir Danjoutin, améliorer le cadre de vie et viser l'obtention d'une première fleur au label « Villes et Villages Fleuris » d'ici la fin du mandat.

Les Danjoutinois peuvent constater le retour progressif des fleurs et des plantations dans différents secteurs de la commune. À travers cette démarche, la municipalité souhaite redonner de la couleur et de la qualité au cadre de vie tout en valorisant l'image de Danjoutin.

UN FLEURISSEMENT PENSÉ POUR DURER

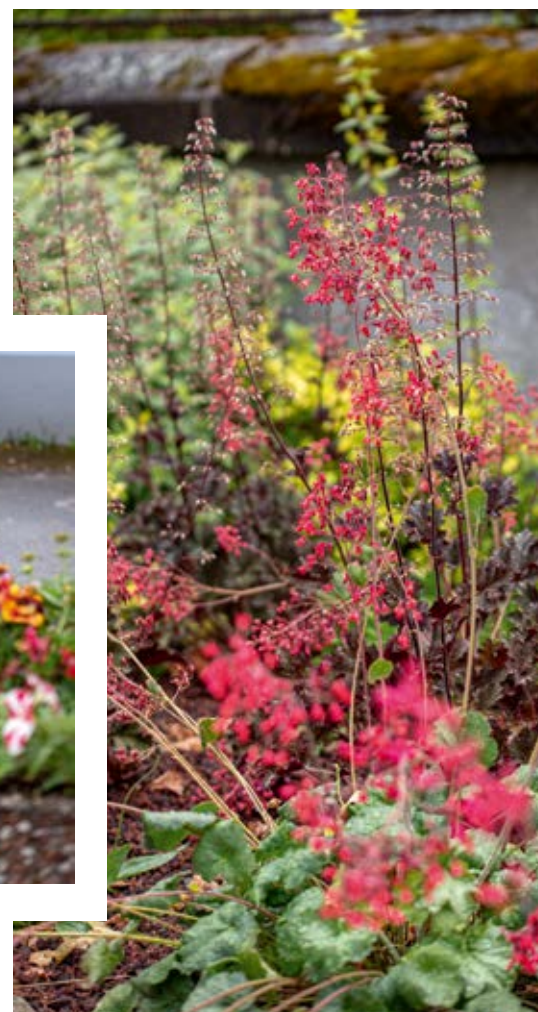
Le nouveau plan de fleurissement repose sur une approche à la fois esthétique et responsable. Les plantations sélectionnées sont adaptées aux épisodes de fortes chaleurs et nécessitent peu d'arrosage afin de limiter la consommation d'eau.



La Ville de Danjoutin utilise également l'eau de pluie récupérée sur le toit de l'église pour l'arrosage des plantations. La municipalité tient à saluer l'implication des agents municipaux mobilisés quotidiennement pour entretenir et développer ces espaces fleuris.

DES PREMIÈRES RÉALISATIONS VISIBLES

Plusieurs aménagements ont déjà été réalisés ces derniers mois. Des jardinières ont notamment été installées sur la façade de la mairie, tandis que de nouvelles plantations ont été



mis en place rue du Bosmont, rue des Anciens-Combattants d'Afrique du Nord et sur le parvis de l'Église.

Des prairies fleuries ont également été semées à proximité du stade ainsi que rue de Vézelois afin de favoriser un cadre plus agréable et plus naturel.

La municipalité souhaite poursuivre cette dynamique progressivement chaque année afin d'étendre le fleurissement dans l'ensemble de la commune.



PAROLE D'ÉLUES



Catherine DEMANDRE
Adjointe au Maire
chargée du développement
culturel, des
animations et
du fleurissement



Bérangère PERRIN
Conseillère
municipale
déléguee au
cadre de vie et
à l'environnement

« Le fleurissement avait progressivement disparu ces dernières années. Nous souhaitons aujourd'hui redonner une vraie place aux fleurs dans notre commune, car elles participent directement au bien-être des habitants et à l'attractivité de Danjoutin. C'est un travail collectif auquel chacun peut participer chez soi. »



Jordan JOLY



Gérald GENELOT

Agents paysagistes des services techniques municipaux

QUESTION À MICHEL MUSCIO

RESPONSABLE ADJOINT
DES SERVICES TECHNIQUES

Le fleurissement fait son retour à Danjoutin. Entre choix des plantations, organisation des chantiers et gestion de l'eau, Michel Muscio explique comment les services techniques accompagnent cette nouvelle dynamique.

Quel est précisément votre rôle dans la relance du fleurissement à Danjoutin ?

Mon rôle consiste à coordonner l'ensemble du projet avec les élus, depuis le choix des emplacements jusqu'à la mise en œuvre sur le terrain. Nous travaillons sur la création de massifs, la sélection des plantations et l'organisation des équipes pour assurer l'exécution des travaux.

Comment choisissez-vous les plantes pour qu'elles soient à la fois esthétiques et peu gourmandes en eau ?

Le choix dépend de plusieurs critères : le climat, l'exposition, la qualité des sols et la volonté de limiter l'arrosage. Nous cherchons aussi à gagner du temps d'entretien tout en respectant la planète. L'idée est de créer des espaces fleuris variés et diversifiés, qui mettent aussi en valeur le patrimoine, comme les bâtiments publics ou certains points emblématiques de la commune.

Pouvez-vous expliquer en quelques mots le système de récupération d'eau de pluie utilisé pour l'arrosage ?

Nous disposons d'une cuve de 21 000 litres derrière l'église, qui récupère l'eau de pluie provenant du toit. Cette réserve nous permet d'arroser les plantations tout au long de la saison.

Concrètement, quels moyens ont été mobilisés pour ce fleurissement ?

Cette année, se sont 620 nouveaux plants qui seront plantés. Selon les périodes, entre 2 et 6 agents sont mobilisés pour les travaux de plantation et d'entretien.

Les habitants aussi acteurs du cadre de vie

Le fleurissement d'une commune repose également sur l'implication de chacun. Jardinières, balcons fleuris ou petits aménagements participent pleinement à l'embellissement des rues et des quartiers.

La Ville de Danjoutin encourage ainsi chaque habitant qui le souhaite à contribuer, à son échelle, à rendre Danjoutin plus agréable et plus accueillante.



Des évolutions pour mieux accompagner les familles

Récompenses, nouveaux services et adaptation aux besoins des parents : la Ville de Danjoutin poursuit son engagement en faveur des enfants et de la réussite éducative.

L'éducation, l'enfance et le périscolaire occupent une place importante dans la vie quotidienne des familles danjoutinoises. Cette année encore, plusieurs projets et nouveautés viennent illustrer l'engagement de la commune et des équipes d'animation auprès des enfants.

DES NOUVEAUTÉS DÈS LA RENTRÉE POUR LES FAMILLES

À compter de la prochaine rentrée scolaire, plusieurs évolutions seront mises en place afin de mieux répondre aux attentes exprimées par les parents. Après concertation avec les familles, le délai d'annulation des repas à la cantine sera réduit. Il sera désormais possible d'annuler un repas jusqu'à 2 jours ouvrés à l'avance, contre sept jours auparavant. Cette mesure vise à apporter davantage de souplesse dans l'organisation des familles tout en constituant un soutien concret au pouvoir d'achat. Autre nouveauté importante : les enfants présents au périscolaire après 18 heures auront désormais la possibilité de réaliser leurs devoirs dans un cadre calme, sous la surveillance d'un animateur. L'objectif est de proposer un temps utile et adapté aux besoins des fa-

milles tout en favorisant de bonnes conditions de travail pour les enfants.

UNE CALCULATRICE OFFERTE AUX FUTURS COLLÉGIENS

Pour la rentrée scolaire 2026-2027, la Ville de Danjoutin a mis en place une cérémonie de remise de calculatrices à destination des élèves danjoutinois de CM2 entrant au collège. Cet équipement, devenu indispensable pour la poursuite de leur scolarité, constitue un outil précieux pour leur réussite.

À cette occasion, une quarantaine de calculatrices ont été offertes par la Ville de Danjoutin aux futurs collégiens, marquant ainsi l'engagement de la municipalité en faveur de l'éducation et de l'accompagnement des jeunes dans cette étape importante de leur parcours scolaire.



Pour toute question liée à la jeunesse et au périscolaire : jeunesse@mairiedanjoutin.fr



CE QUI CHANGE À LA RENTRÉE

Annulation des repas de cantine possible 2 jours ouvrés à l'avance, au lieu de 7 ;

Mise en place d'un temps encadré pour les devoirs après 18 h au périscolaire ;

Poursuite des projets éducatifs et citoyens à l'ALSH.

Les informations concernant les inscriptions à l'ALSH seront prochainement communiquées aux familles.



Les enfants de l'ALSH récompensés

Les enfants de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Danjoutin ont participé cette année au concours « Écrits pour la fraternité », organisé autour du thème de la démocratie. La remise des récompenses s'est déroulée au centre social et culturel de la Pépinière à Belfort. Encadrés par les animateurs des Francas, les enfants ont pris part à plusieurs projets créatifs et citoyens. Leur investissement a été salué puisque deux prix ont été obtenus cette année au niveau départemental et un projet a été récompensé au niveau national.

La municipalité félicite l'ensemble des enfants participants ainsi que les équipes d'animation pour leur implication et leur travail.

Un nouveau visage pour le pôle culturel

Depuis février 2026, Andy Grand-Razanajaza est aux commandes du Pôle Culturel Le Pavillon. Portrait d'un passionné de culture, entouré d'une équipe de bénévoles investis, qui souhaite faire de ce lieu un espace vivant et ouvert à tous.

UN PARCOURS ANCRÉ DANS LA CULTURE ET LA JEUNESSE

Titulaire d'une Licence Professionnelle en Gestion de Projets et Structures Artistiques et Culturelles, Andy Grand-Razanajaza n'en est pas à son coup d'essai dans le domaine culturel. Pendant plus de quatre ans, il a exercé en tant qu'animateur-coordonnateur Jeunesse à la Maison de quartier Oïkos Jacques Brel à Belfort, où il a appris à concevoir et porter des projets au plus près des habitants. Musicien dans l'âme, il apporte à son travail une sensibilité particulière pour la transmission et le partage culturel. « La culture, c'est ce qui

relie les gens », pourrait-on résumer en l'écouter parler de ses missions.

UN RÔLE COMPLET AU SERVICE DES DANJOUTINOIS

En rejoignant la commune de Danjoutin, Andy Grand-Razanajaza a pris la responsabilité du Pôle Culturel Le Pavillon. Son quotidien est varié : développer des projets culturels à destination de tous les publics, assurer la communication du Pôle, et piloter la gestion de la médiathèque dans ses aspects les plus concrets, gestion des stocks, enregistrement des nouveaux ouvrages, archivage et suivi des collections.

15 BÉNÉVOLES : DES PILIERS INDISPENSABLES

La médiathèque ne pourrait pas fonctionner sans l'engagement de ses 15 bénévoles, qui donnent de leur temps chaque semaine avec enthousiasme et fidélité. Ils participent activement à la vie du lieu : accueil des usagers, enregistrement des livres, suivi des stocks, archivage. Un investissement précieux, que la commune tient à saluer chaleureusement.

DES ANIMATIONS POUR TOUS LES GOÛTS

La médiathèque, c'est bien plus qu'un lieu où emprunter des livres ! Ateliers créatifs, jeux, puzzles, lectures à voix haute... De nombreuses animations sont proposées régulièrement pour petits et grands. L'objectif est clair : faire du Pavillon un lieu de vie, de rencontres et de découvertes, accessible à tous les habitants de Danjoutin.

N'hésitez pas à pousser la porte du Pôle Culturel Le Pavillon pour découvrir toutes les activités proposées et rencontrer Andy et son équipe !

HORAIRE D'OUVERTURE

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h30

vendredi : 16h - 18h

Samedi : 9h30 - 12h



-15%

pour les habitants de Danjoutin

FENÊTRES | VOILETS | PORTES | GARAGES | MARQUISES | STORES BANNE








SCANNEZ MOI



03 65 90 11 70



PRIX CHOC



POSEURS QUALIFIÉS

GARANTIE

20

ANS

ENGAGEMENT

Qualité

8, Rue du Gén. de Gaulle - DANJOUTIN
 innovfermetures90@yahoo.com

L'ASDAM à l'honneur sur la scène nationale

Le club de football Danjoutin Andelnans Meroux a réalisé un parcours exceptionnel en atteignant la finale nationale des Trophées Philippe Séguin 2026. Derrière cette belle aventure, un projet porté par de jeunes footballeurs engagés contre l'homophobie dans le sport.



TOUT COMMENCE AVEC UNE IDÉE ET BEAUCOUP DE COURAGE

À l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie, les jeunes U13 de l'ASDAM ont décidé de s'emparer d'un sujet qui leur tenait à cœur : lutter contre les discriminations dans le sport. Leur idée ? Réaliser un court-métrage de sensibilisation contre l'homophobie dans le football. Un projet sincère, engagé, porté avec une maturité remarquable par ces jeunes licenciés. Le film ne s'est pas arrêté aux portes du club. Diffusé sur les réseaux sociaux, partagé dans un collège, récompensé localement, il a suscité une véritable prise de conscience collective autour des valeurs que le football peut et doit transmettre : respect, inclusion et tolérance.

FINALISTE NATIONAL DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

Quelques mois plus tard, une nouvelle incroyable tombait : l'ASDAM était sélectionnée parmi les 4 finalistes nationaux des Trophées Philippe Séguin 2026, dans la catégorie « Mixité & Diversité ». Ces trophées, organisés par le Fondaction du Football, récompensent chaque année les clubs amateurs les plus engagés dans des actions citoyennes et éducatives à travers la France.

Le club a eu l'honneur de défendre son projet devant le jury final à la Fédération Française de Football, avant de participer à la cérémonie officielle organisée au Pavillon d'Armenonville à Paris. Si le Grand Prix national n'a pas été décroché, la fierté, elle, est bien là !

Agenda

LES LUNDIS APRÈS-MIDI

Le Fil d'Ariane

de 14h à 17 et/ou le jeudi soir de 20h à 22h

Renseignements auprès de Maggie LUCHETTA, présidente
maggie90luchetta@hotmail.com

11 AOÛT

Flâneries d'été

18h30, stade de Danjoutin

22 ET 23 AOÛT

Festival du Paquis

par Fêtes et Nature

DU 24 AU 28 AOÛT

Stage foot multi

Par l'activités ASDAM
Pour les jeunes nés entre 2011 et 2020,
plus de renseignements à philippefaudot@free.fr

2 ET 3 OCTOBRE

Journées Octobre Rose

Plus d'infos à venir

4 OCTOBRE

Fête de la Saint-Michel

Par l'Amicale des anciens parachutistes

11 OCTOBRE

Randosclérose

Par La Denfert Cyclo

11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

11h30, place du souvenir

Crédit Mutuel
BELFORT SUD
BAVILLIERS - DANJOUTIN

BANQUE - ASSURANCE - TELESURVEILLANCE - TELEPHONIE



Le traditionnel à l'état pur !

03.84.28.24.08

www.traiteurbabe.fr



TRAVAUX, ENTRETIEN ET VÉGÉTATION

Les règles essentielles

Pour préserver la tranquillité et la qualité de vie dans la commune, voici les principales règles à respecter.



TRAVAUX BRUYANTS DES HORAIRES À NE PAS DÉPASSER

Pour les particuliers seulement, l'utilisation d'engins motorisés (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) est autorisée :

- ▶ Lundi-vendredi :
8h30-12h / 14h30-19h30
- ▶ Samedi :
9h-12h / 14h-19h
- ▶ Dimanche et jours fériés :
10h-12h



POMPES DE PISCINE

Attention, selon article R1334-31 du Code de la santé publique, le bruit des pompes de piscine ne doivent pas générer de nuisance pour le voisinage. Si c'est le cas, des mesures d'atténuation de ce bruit doivent être prises.



ENTRETIEN DES ABORDS UNE OBLIGATION POUR TOUS

Propriétaires comme locataires doivent assurer le désherbage, le balayage, le ramassage des feuilles et l'évacuation des gravats aux abords de leur logement, ainsi que la taille des végétaux débordant sur la voie publique.



HAIES ET ARBRES CHAQUE PROPRIÉTAIRE EST RESPONSABLE

Conformément aux articles 671 à 673 du Code civil, tout propriétaire doit tailler ses haies et arbres pour qu'ils n'empiètent ni sur les propriétés voisines, ni sur l'espace public, et ne masquent aucune signalisation. Le voisin ne peut pas tailler lui-même, mais peut exiger l'élagage des branches qui l'affectent. Tout manquement engage la responsabilité du propriétaire.

MAJORITÉ

LE GROUPE DANJOUTIN AVENIR

Parce que votre confiance nous engage, notre équipe est à l'œuvre depuis le 20 mars, date de l'élection par le nouveau conseil municipal de notre maire, Stéphane Fluckiger. Depuis trois mois déjà, nous veillons à la bonne administration de la commune et à la réussite de ses temps forts comme le traditionnel repas des aînés ou la cérémonie du 8 mai. Soucieux de donner le nouveau souffle promis à Danjoutin, nous avons aussi engagé plusieurs actions de notre mandat, à l'instar de la prolongation de l'éclairage public jusqu'à une heure du matin et du fleurissement des rues. Cela se poursuivra par l'installation de caméras et la construction de la première aire de jeux pour enfants. Et puisque ce nouveau souffle nous porte déjà vers l'été, nous vous souhaitons d'agréables moments estivaux, notamment au Fort des Basses-Perches pour le premier Festifort ou lors de la soirée des Flâneries d'été.

ENSEMBLE POUR DEMAIN
DANJOUTIN

Durant ce mandat municipal, nous n'oublions jamais les 710 Danjoutinois qui nous ont accordé leur confiance. Nous serons des élus présents, vigilants et constructifs, au service de tous les habitants de Danjoutin, sans distinction.

Nous travaillerons avec M. Fluckiger et son équipe chaque fois que les projets proposés iront dans l'intérêt général et contribueront au développement harmonieux de notre commune.

À ce jour, hormis l'installation de caméras de vidéoprotection, nous ne connaissons pas les projets qui seront engagés. Nous regrettons également l'absence de véritable démarche, associant au travail municipal, les élus d'opposition ou la participation des citoyens, à travers des groupes de travail, par exemple. Pourtant, le dialogue, la concertation sont des leviers essentiels pour construire l'avenir de Danjoutin avec ses habitants.

Bureau Vallée

Belfort-Danjoutin

Tél : 03 84 21 89 30
www.bureau-vallee.fr

festi'fort

DU 11 AU 13 JUILLET

AU FORT DES BASSES-PERCHES

RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE

Entrée
Libre



VILLE DE
DANJOUTIN

f @ mairiedanjoutin.fr